

M. FLEMING: Très bien. L'honorable député d'Halton se dit prêt à venir à la rescousse du ministre des Finances. Nous allons l'écouter avec un vif intérêt. Nous allons lui demander comment il concilie le geste du ministre avec le fait que le Parlement n'était pas en session.

L'hon. M. ABBOTT: Il peut faire son propre discours.

M. FLEMING: Je remercie le ministre des Finances de son aide, mais elle m'est superflue. Je puis m'en passer. Nous désirons connaître les vues de l'honorable député d'Halton et de tous les honorables vis-à-vis sur le droit du Gouvernement de lever des impôts sans consulter le Parlement.

J'espère que l'honorable député de Québec-Sud, qui peut avec certaine raison s'appeler libéral, nous exprimera son opinion à ce sujet avant la fin du débat. J'espère également que l'honorable député de Témiscouata nous fera connaître ses vues.

M. POULIOT: Je suis prêt à prendre la parole.

M. FLEMING: L'honorable député a défendu éloquemment, en cette enceinte, les droits du parlement contre les empiétements du Gouvernement. J'aimerais entendre tous les honorables vis-à-vis qui se prétendent encore libéraux. Je les invite à excuser cette façon de procéder et à affirmer que leurs commentants ne s'opposent pas à ce que le ministre puise dans leurs goussets, sans en être autorisé par le Parlement. Que ces honorables députés affirment qu'ils approuvent ces méthodes et excusent cette façon de procéder, partageant ainsi la responsabilité politique du ministre des Finances en cette affaire.

M. POULIOT: Je suis prêt à parler.

M. FLEMING: Si vous excusez ce qui s'est passé, monsieur le président...

Des VOIX: Donnez-lui l'occasion de parler.

M. POULIOT: Ne me provoquez pas, car je suis prêt à parler immédiatement.

M. FLEMING: Tous les honorables vis-à-vis qui se prétendent libéraux auront l'occasion, je l'espère, de prendre la parole avant la fin de la discussion. En terminant, je signale que si les honorables vis-à-vis appuient cette façon de procéder, autant vaudrait renoncer au régime du droit, à la suprématie du parlement sur le corps exécutif, au gouvernement par des méthodes constitutionnelles, que le Parlement a adoptées et suivies depuis longtemps, principes en honneur dans tout

l'univers, qui reposent sur la Grande Charte, la pétition des droits et la déclaration des droits.

M. CLEAVER: J'assure l'honorable préopinant et les autres membres du comité que je tiens autant que quiconque au pays aux droits que me garantit la constitution. Toutefois, je ne me suis jamais servi de la constitution comme prétexte pour attaquer une mesure dont je ne pouvais censurer les dispositions. La Chambre, je n'en doute pas, se rappelle fort bien le discours qu'a prononcé le chef de l'opposition lors de la convocation du Parlement le 5 décembre dernier. Soit dit en passant, qui dirige le parti conservateur-progressiste à la Chambre? Je pose la question très sérieusement; d'ailleurs, je fournirai des documents à l'appui de mes assertions, mais j'aimerais savoir qui dirige le parti en cette enceinte.

M. FLEMING: C'est M. John Bracken, comme vous le savez fort bien.

M. CLEAVER: J'ai patienté jusqu'à onze heures moins dix pour prendre la parole, parce que, jusqu'à présent, les reproches n'ayant pas cessé de la soirée, je n'ai pas eu l'occasion de rappeler aux honorables députés les événements de date récente. Pourquoi ces braves champions de la constitution déploient-ils soudain tellement d'énergie quatre mois après l'inauguration du programme? Pourquoi la mesure leur inspire-t-elle tout à coup tellement de soucis d'ordre constitutionnel?

M. SMITH (Calgary-Ouest): L'honorable député me permet-il une question?

Des VOIX: Non.

M. CLEAVER: Un peu plus tard, je dirai quelques mots à l'intention de l'honorable député au sujet des soies de porc dont il a parlé aux premières étapes de la mesure.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Me permettez-vous une question?

M. CLEAVER: Il me reste dix minutes seulement à parler. Je répondrai volontiers demain aux questions que vous me poserez. Je tiens cependant à utiliser mon temps de parole ce soir.

L'hon. M. ABBOTT: L'opposition ne nous sert que des discours de quarante minutes.

M. CLEAVER: Les honorables vis-à-vis ont parlé pendant toute la soirée. C'est la première fois que j'ai l'occasion de participer au débat.

M. SMITH (Calgary-Ouest): L'honorable député me permet-il une question?

Des VOIX: Non.